SMACL ASSURANCES
GROUPE VYV

> Pour tout renseignement
05 49 32 34 96
du lundi au jeudi de 8 h 30 à 18 h 00 et
vendredi de 8 h 30 à 17 h 00
Fax : 05 49 32 33 57
asa@smacl.fr

Attestation d'assurance
ASA Responsabilité civile

> Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

> Assuré :

ASSOCIATION DES ALLUCHONS DU MOULIN DE - - 72170 BEAUMONT SUR SARTHE

> Sociétaire : n° 228802/Y ; Contrat : n° 6010-1

SMACL Assurances certifie garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile de son assuré.

Cette assurance s'applique tant pour les dommages corporels et/ou matériels causés aux tiers en général, qu'envers les propriétaires des locaux utilisés temporairement par l'assuré pour ses activités, pour les risques d'incendie, d'explosion, de dégâts des eaux et de bris des glaces.

> Montant des garanties :

Les garanties s'exercent tous dommages confondus (corporels, matériels et immatériels) à concurrence de **6 115 000 €** par sinistre sans pouvoir excéder les sous-limitations prévues au contrat et notamment :

Garanties	Montants
Dommages matériels	3 000 000 €
Locaux occasionnels d'activité	300 000 €
Défense et recours	16 000 €

La présente attestation d'assurance est délivrée pour servir et valoir ce que de droit, sous réserve des clauses et conditions du contrat d'assurance et notamment de celles concernant la suspension de la garantie ou la résiliation anticipée prévue au contrat. Elle n'implique qu'une simple présomption de garantie de SMACL Assurances.

Fait à Niort, le 18 décembre 2019
Pour SMACL Assurances,

Grégory GIRAUD
Directeur Marché

smacl.fr
SMACL Assurances
141, avenue Salvador-Allende - CS 20000 - 79031 NIORT CEDEX 9
Tél. : +33 (0)5 49 32 56 56

papiers
Avec Ecofolio tous les papiers se recyclent.

Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes régie par le Code des assurances - RCS Niort n° 301 309 605